



QUARTIER JEUNES MAJEURS

LA SOURNOISERIE, PRÉFÉRÉE AU DEBAT

C'est au cours du Conseil Social d'Administration (CSA) du 27 juin dernier que **FO Justice** découvrait avec effarement un projet officiel de mise en place d'un Quartier Jeunes Majeurs sur le bâtiment C. L'information était délivrée par madame Sophie NZITA-KILANDI, élève Directrice en charge du projet, invitée pour l'occasion, sans quoi, on peut s'autoriser à penser que cela serait resté sous silence pour les représentants des personnels.

Alors que ce point **n'était nullement porté à l'ordre du jour**, **FO justice** manifestait sa désapprobation pour ce projet qui n'avait pas vocation à être étudié à cette instance, en l'absence de tout contenu pédagogique et fonctionnel transmis en amont de la réunion.

FO Justice était en droit d'espérer, conformément à la réglementation, que sa réalisation soit précédée d'un CSA afin d'en présenter le contenu et son articulation, et d'en débattre dans un contexte de fonctionnement de la détention déjà largement dégradé.

**MAIS NON...LA STRATÉGIE DE LA DIRECTION ÉTAIT BIEN PLUS SOURNOISE !
ELLE CONSISTAIT EN UN PASSAGE EN FORCE
SANS CONSULTATION DE L'ORGANISATION REPRÉSENTATIVE LOCALE !**

Et pour preuve, **FO Justice** découvre :

- ⇒ La mise en place d'un groupe de travail excluant délibérément les représentants des personnels.
- ⇒ Les personnes détenues choisies pour alimenter ce dispositif ont été acheminées progressivement et subrepticement sur l'étage dédié depuis plusieurs mois.
- ⇒ Une absence totale de note de service, de mails aux personnels concernés, visant à annoncer sa mise en place et son fonctionnement.
- ⇒ Un démarrage précipité sans consignes claires.
- ⇒ La réalisation d'un espace dédié aux activités composé d'un canapé et d'une cuisine. Pour quel usage et sous quelle forme ?

**UN MÉPRIS ET UNE ABSENCE DE DIALOGUE SOCIAL OUVERTEMENT AFFICHÉS !
UNE PRATIQUE MANAGÉRIALE INACCEPTABLE... ET POURTANT RÉCURRENT !**

Les personnels de surveillance sont mis devant le fait accompli, alors qu'ils exécutent loyalement et aveuglément les ordres d'une direction qui n'a pour eux que du mépris, sans la moindre once d'empathie. Cette direction les laisse évoluer et s'enliser dans une gestion de la détention de plus en plus chaotique, les laisse crouler sous le poids des mouvements et fragilise toujours davantage la sécurité... leur sécurité.

FO Justice dénonce une structure et un positionnement inadaptés pour ce projet d'envergure qui favorise la promiscuité avec le secteur des arrivants, les détenus travailleurs, et les personnes isolées pour mœurs.

Les personnels du secteur étouffent sous la charge de travail induite par la mixité des profils nécessitant une approche et une prise en charge spécifique.

FO Justice dénonce l'absence de transparence, de planning hebdomadaire, des fiches de poste non réactualisées, laissant les personnels de la brigade dépourvus de consignes claires.

**CE SONT TOUJOURS ET ENCORE LES PERSONNELS QUI TRINQUENT
POUR UNE POLITIQUE Tournée DAVANTAGE
VERS LE BIEN ÊTRE DE LA POPULATION PÉNALE
QUE LA SÉCURITÉ ET LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL DES PERSONNELS !**

FO Justice avait pourtant saisi le Directeur Interrégional sur l'importance du respect des règles du dialogue social en particulier sur ce dossier. **FO Justice exige** de la transparence sur le contenu de ce dispositif qui entraîne une augmentation des mouvements propices à l'insécurité des personnels.

FO Justice exige que ce projet soit porté expressément à l'ordre du jour d'un CSA et qu'il fasse l'objet d'une phase expérimentale avant validation.

**FO JUSTICE NE DEMANDE RIEN DE PLUS QUE LE RESPECT DE LA RÈGLE
DONT POURTANT CETTE DIRECTION SE CONTREFOUT !**

